



# Bonnes Vacances !

Page 3 à 11

*Votre  
municipalité*

Messages municipaux

Page 12-20

*Vie citoyenne*

Vivre à St-Gervais    Loisirs  
Organismes communautaires  
Calendrier Bibliothèque

Page 21-24

*Espace  
commercial*

Répertoire des annonceurs

# BUREAU MUNICIPAL

150, rue Principale  
Courriel : [info@saint-gervais.ca](mailto:info@saint-gervais.ca)  
Téléphone : 418 887-6116  
Fax : 418 887-6312

## HEURES D'OUVERTURE

- Lundi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mardi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Mercredi : 8h30 à 12h et 13h à 17h
- Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 16h30
- Vendredi : 8h00 à 12h

*saint-gervais.ca*

 Municipalité de Saint-Gervais

- JOHANNE SIMMS, DMA  
Directrice générale
- ÉMILIE FORTIER  
Directrice générale adjointe  
et greffière-trésorière adjointe
- ROCH CÔTÉ  
Contremaître
- DIANE MERCIER  
Agente d'accueil aux communications  
et au service à la clientèle
- WILLIAM CHARBONNEAU  
Responsable de l'urbanisme  
et de l'inspection municipale



## TÉLÉPHONES À RETENIR

Urgence	911
Sureté du Québec	418 887-4058
Sans frais 310-4141	Cell *4141
Bibliothèque	418 887-3628
Bureau de poste	418 887-3986
Caserne des pompiers	418 887-4009
C.L.S.C.	418 883-2227
Alcoolique anonyme	418 835-1631
Centre d'éduc. des adultes	418 887-1308
École Nouvelle-Cadie	418 887-3465
Garage municipal	418 887-6055
Hopitaux : Charny	418 832-2993
Lévis	418 835-7121
Montmagny	418 248-0630
Loisirs	418 887-3732
Presbytère	418 887-3248

## PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL 13 AOÛT 2024 - 20H

### VOTRE MAIRE



GILLES NADEAU

### VOTRE CONSEIL



VINCENT  
BILODEAU  
Conseiller #1



JOSÉE LEMIEUX  
Conseillère #2



ÉRIC ASSELIN  
Conseiller #3



NICOLAS  
TURCOTTE  
Conseiller #4



POSTE VACANT  
Conseiller #5



MARC MARTINEAU  
Conseiller #6  
Maire suppléant

## À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués  
**MERCREDI 14 AOÛT 2024 AVANT 16H00**  
à l'adresse suivante [legervaisien@hotmail.com](mailto:legervaisien@hotmail.com)

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs. Prendre note que certains formats de sauvegarde de fichier ne permettent pas la correction.

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité. Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

# MOT DU MAIRE



Bonjour,

Pour plusieurs d'entre vous, les vacances ont débuté ou elles se prendront dans les prochaines semaines. Quant à la Municipalité, elle sera bien occupée avec les dossiers en cours. Comme je l'ai fait régulièrement, je viens vous informer de leur évolution.

## CENTRE SOCIO-CULTUREL

L'échéancier suit son cours et le bâtiment devrait être livré vers la fin août. Les travaux se poursuivront jusqu'à la livraison finale. Vous comprendrez que, dans un tel chantier, il y a des ajustements fréquents que nous devons faire auprès de notre firme de professionnels et l'entrepreneur. Actuellement, le budget est respecté et nous ne prévoyons pas de dépassement.

## CPE

Là aussi les travaux avancent selon l'échéancier prévu. La majorité des travaux seront terminés avant les vacances de la construction et dans le respect du budget. Le bâtiment agrandi devrait être terminé et accessible pour les 65 places au cours du mois d'août et tous les enfants seront regroupés sous un même toit.

## PRESBYTÈRE

Les travaux sont actuellement sur pause. La raison est que la peinture du bâtiment contient du plomb et l'entrepreneur doit prendre des mesures de protection pour ses employés afin de procéder au grattage et à la préparation pour la nouvelle peinture. Il n'y a pas de risque pour les enfants de la garderie tant qu'il n'y a pas de travaux sur la peinture et c'est une des raisons pour laquelle le chantier est retardé afin d'attendre le transfert des enfants dans le local agrandi du CPE. L'entrepreneur doit louer des équipements de protection pour ses employés. Les travaux doivent reprendre au début d'août pour se terminer vers la mi-septembre. Je vous rassure, toutes les vérifications auprès de la CNESST ont été prises par notre architecte pour s'assurer de la sécurité de tous.

## ÉOLIENNES

La possibilité de voir un projet d'implantation d'éoliennes à Saint-Gervais a soulevé bien des questionnements et des inquiétudes. Le 14 juin dernier, près de 100 personnes ont assisté à la rencontre d'information qui s'est tenue au local de l'Âge d'Or. La démarche pour un tel projet a été présentée et des représentants de l'UPA et de l'organisme Vent-d'Élus sont venus présenter les impacts et les préoccupations à considérer dans un tel projet. Ce fut une rencontre très éclairante et je remercie toutes les personnes pour le climat de respect et de calme tout au long de la soirée. Je tiens quand même à rappeler que c'est Hydro-Québec qui est responsable des appels de projet et que, pour le moment, il n'y a pas de projet dans notre région. Je me dois aussi de vous faire part que le conseil municipal, lors de la séance du 2 juillet, a adopté une résolution pour établir un moratoire pour interdire tout projet d'éoliennes sur le territoire de la Municipalité et de travailler sur un règlement pour mieux encadrer et contrôler un tel projet et nous nous sommes engagés à consulter la population si un projet d'éoliennes devait toucher notre territoire.

## CHAMPIONNAT CANADIEN U-17 DE BALLE RAPIDE

Je vous invite à assister en grand nombre à ce championnat qui se déroulera sur notre terrain et celui d'Honfleur du 6 au 11 août prochain. Des équipes de plusieurs provinces viendront disputer le championnat canadien. C'est un événement d'envergure qui mobilise une équipe de bénévoles depuis plus d'un an. Plusieurs joueurs de Saint-Gervais s'aligneront pour l'équipe du Québec et ils apprécieront votre présence. C'est un rendez-vous.

Passez un bel été !

Gilles Nadeau, maire

## EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DU 4 JUIN 2024

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE ORDINAIRE** DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE **4 JUIN 2024** À 20H26 AU 150, RUE PRINCIPALE.

### 4.1 COMPTES ET ADOPTION

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le Conseil accepte les comptes du mois de MAI 2024 tels que présentés dans le document fourni aux membres du Conseil et autorise la directrice

générale à en faire le paiement :

Administration générale	37 385, 76 \$
Sécurité publique	19 994, 14 \$
Transport routier	72 547, 59 \$
Hygiène du milieu	20 726, 26 \$
Santé & Bien-être	1 203, 00 \$
Aménagement et urbanisme	12 125, 81 \$

Loisirs et culture	21 309, 10 \$
Frais de financement	0, 00 \$
Activités financières - Réfection du centre Socio Culturel, Agrandissement du CPE (21 places), Réparation presbytère, Réfection ponceaux 2 <sup>e</sup> rang Est et rang du bras	910 666, 14 \$
Excédent (déficit) - Non affecté	50 000, 00 \$
Allocation supplémentaire Loisirs 2024	
<b>TOTAL</b>	<b>1 164 408, 96 \$</b>

Les déboursés de la présente liste incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement # 354-21. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au Conseil conformément aux derniers alinéas de l'article 961.1 CM ou au 5e alinéa de l'article 477,2 LCV.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **4.2 DÉPÔT ET PRÉSENTATION DU RAPPORT DU MAIRE – FAITS SAILLANTS 2023**

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec et plus particulièrement à l'article 176.2.2, il est du devoir du maire de faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre de l'année précédente, ainsi que du rapport du vérificateur externe, dans le cadre d'une séance ordinaire du Conseil tenue au plus tard en juin.

Le maire, Gilles Nadeau, dépose et présente son rapport. Celui-ci fait état de la situation actuelle de la Municipalité et des projets réalisés en 2023, et expose les faits saillants des états financiers 2023. Celui-ci sera diffusé dans le journal le Gervaisien et sur le site internet de la Municipalité.

#### **4.4 SERVICES PROFESSIONNELS – RÉVISION DU BAIL ENTRE LE CPE L'ESCALE, INSTALLATION L'ESCALE DES MOUSSAILLONS ET LA MUNICIPALITÉ**

ATTENDU QUE le CPE l'Escale, Installation l'Escale des Moussaillons et la municipalité de Saint-Gervais souhaitent confier à un professionnel la révision du bail suite au projet d'agrandissement du CPE l'Escale, Installation l'Escale des Moussaillons;

ATTENDU QUE la directrice générale et le maire de la Municipalité agissent à titre de représentants de cette dernière dans le cadre de ce dossier.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'accorder à la firme Tremblay Bois avocats le mandat de révision du bail entre le CPE l'Escale, Installation l'Escale des Moussaillons et la Municipalité pour le projet d'agrandissement du CPE l'Escale, pour un montant maximal de 2 500 \$ (taxes en sus).

D'autoriser la directrice générale et le maire de la municipalité de Saint-Gervais à signer tous les documents et ententes relatifs à la réalisation de la présente résolution.

QUE les frais d'honoraires professionnels soient partagés à parts égales entre le CPE l'Escale, Installation l'Escale des Moussaillons et la Municipalité tel que convenu le 2024-05-27 entre les deux parties.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant: 22-130-00-714-00 et financée par le règlement d'emprunt # 377-23 décrétant une dépense et un emprunt de 1 213 413 \$ pour les travaux d'agrandissement du 34, rue de la Fabrique Est.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### **4.5 ADOPTION DE POLITIQUE DE GESTION DE REQUÊTES DU GUICHET UNIQUE**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais cherche à améliorer l'efficacité de ses services et à offrir un meilleur support aux citoyens;

ATTENDU QUE la Municipalité a conclu un partenariat avec une firme externe pour l'installation et la mise en place d'un système de guichet unique et de gestion des requêtes;

ATTENDU QUE le personnel municipal a été formé à l'utilisation de ce système dans le but d'assurer une transition fluide et efficace;

ATTENDU QUE le Conseil municipal décide d'adopter une politique de guichet unique pour la gestion des requêtes visant à centraliser la réception, l'attribution et le suivi des demandes émanant des citoyens;

ATTENDU QUE cette politique vise un traitement équitable et transparent des requêtes, en assurant une communication efficace avec les citoyens et en favorisant la résolution rapide des requêtes.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la Municipalité adopte la politique de guichet unique et de gestion des requêtes telle que présentée, et s'engage à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour sa pleine application dans les meilleurs délais.

QUE cette résolution a été communiquée à l'ensemble du personnel municipal afin de garantir une mise en œuvre efficace et harmonieuse de la nouvelle politique et que celle-ci sera disponible sur le site Internet de la Municipalité pour consultation par les citoyens.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### 4.10 APPROBATION DE DIRECTIVES DE CHANGEMENT EN VERTU DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE - PROJET D'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT SIS AU 34, RUE DE LA FABRIQUE EST

ATTENDU QUE le règlement # 337-18 sur la gestion contractuelle de la Municipalité adopté en vertu de l'article 938.1.2 du Code municipal;

ATTENDU QUE la procédure de modification des contrats prévue à l'article 26 de ce règlement;

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance de la directive de changement pour le projet d'agrandissement du 34, rue de la Fabrique Est.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le Conseil approuve les directives de changement au contrat suivant : Agrandissement du 34, rue de la Fabrique Est.

OBJET DE LA MODIFICATION	COÛT IMPLIQUÉ
Plomberie / ME-04	1 741.38\$
Isolation structure / A4	1 169.87\$
Relevé arpenteur- travail préliminaire	1 736.50\$
Déplacement et raccordement électrique air climatisé	844.73\$
Égout sanitaire - C-02	23 589.79\$
<b>TOTAL</b>	<b>29 082.27\$</b>

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 22-130-00-714-00 et financée par le règlement d'emprunt # 377-23 décrétant une dépense et un emprunt de 1 213 413 \$ pour les travaux d'agrandissement du 34, rue de la Fabrique Est.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

#### 4.11 APPROBATION DE DIRECTIVES DE CHANGEMENT EN VERTU DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE - PROJET D'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT SIS AU 176, RUE NADEAU

ATTENDU QUE le règlement # 337-18 sur la gestion contractuelle de la Municipalité adopté en vertu de l'article 938.1.2 du Code municipal;

ATTENDU QUE la procédure de modification des contrats prévue à l'article 26 de ce règlement;

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance de la directive de changement pour le projet de réfection et d'agrandissement du 176, rue Nadeau.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le Conseil approuve les directives de changement au contrat suivant : Réfection et agrandissement du 176, rue Nadeau.

OBJET DE LA MODIFICATION	COÛT IMPLIQUÉ
Alignements des revêtements toiture en pente / A-06R2	10 938.87\$
Modification cuisine- cloison vitrée / A-10	4 366.31\$
Détail persiennes coupe soufflage extérieur / A-12R1	7 230.54\$
Joints de mouvement trappe d'accès local 108, escalier 107 A-13R1	2 102.95\$
Moulure de transition horizontale / A-14	3 720.80\$
Plafond buanderie, nouvelles coupes muret / A-15	14 164.75\$
Changement plafond gypse corr. 200 et soufflage poutre toit /A-16R1	5 882.39\$
Localisation des tv, conduits vides système son gym / EL-06	614.67\$
Prise électrique façade nord, système irrigation / EL-07	0\$
Divers travaux électriques / EL-08	12 659.44\$
Raccord Camlock salle électrique / EL-09	409.94\$
Éviers cuisine / PB-06R1	998.37\$
Branchement des services / C-01	3 367.49\$
Branchement de conduite principale / C-02	4 071.42\$
Différence excavation et drain / S-01R1	3 722.75\$
Structure latte mur intimité / S-05	1 372.65\$
Réparation dalle pontage / S-06 QRT-013	3 454.14\$
Travaux exploration filage extérieur et annulation prises existantes / EL-01	1 554.21\$
Détecteurs thermiques et appareils d'éclairage annulé local 7 /EL-02	-350.30\$
Travaux drain de fondation intérieure annulée / PB-06R1	-929.19\$
Entrée d'eau sous dalle / PB-02	729.00\$
<b>TOTAL</b>	<b>80 081.20 \$</b>

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 22-701-20-722-00 et financée par le règlement d'emprunt # 378-23 décrétant une dépense et un emprunt de 7 368 719 \$ pour les travaux de réfection et d'agrandissement du Centre socio-culturel.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**4.12 APPROBATION DE DIRECTIVES DE CHANGEMENT EN VERTU DU RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE - PROJET RÉNOVATION DU BÂTIMENT SIS AU 227-229 RUE PRINCIPALE**

ATTENDU QUE le règlement #337-18 sur la gestion contractuelle de la Municipalité adopté en vertu de l'article 938.1.2 du Code municipal;

ATTENDU QUE la procédure de modification des contrats prévue à l'article 26 de ce règlement;

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance de la directive de changement pour le projet de réfection du 227-229 rue Principale.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le Conseil approuve les directives de changement au contrat suivant : Réfection du 227-229 rue Principale.

OBJET DE LA MODIFICATION	COÛT IMPLIQUÉ
Gouttières / ODC 2	586.50 \$
Murs extérieurs, entrées principale / ODC 3	6 312.03 \$
Réparation fenêtres, quincaillerie add / ODC 5	1 365.58 \$
Démolition trottoir béton / ODC 7	418.00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>8 682.11 \$</b>

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 22-130-00-715-00 et financée par l'aide financière du Programme de soutien en milieu municipal et patrimoine immobilier PSMPPI ainsi que par les excédents affectés et non affectés pour les travaux de réfection du bâtiment sis au 227-229 rue Principale.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**4.13 EMBAUCHE EMPLOYÉE SURNUMÉRAIRE SUR APPEL**

ATTENDU QUE les besoins occasionnels de remplacement à l'accueil ou d'aide à la comptabilité;

ATTENDU QUE madame Sylvie Dion est disponible à offrir ces services sur appel;

ATTENDU QUE madame Sylvie Dion répond aux exigences pour les différentes tâches administratives;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE le conseil procède à l'embauche de Madame Sylvie Dion, à titre d'employée surnuméraire sur appel pour la municipalité de Saint-Gervais.

DE confirmer son embauche à partir du 4 juin 2024.

QU'une lettre d'embauche soit préparée en fonction des conditions entendues entre les deux parties et d'autoriser la directrice générale, à signer ledit contrat.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**4.14 AUTORISATION DE LANCER UN PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES TRAVAUX DE RÉFECTION DE PONCEAUX DANS LE 2<sup>E</sup> RANG EST ET LE RANG DU BRAS**

ATTENDU QUE les plans et devis sont complétés pour effectuer les travaux de réfection de ponceaux dans le 2<sup>e</sup> rang Est et le rang du Bras;

ATTENDU QUE le projet bénéficie d'une aide financière du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024 (TECQ);

ATTENDU QUE le projet s'inscrit dans la planification annuelle 2024-2025-2026 du Programme triennal d'immobilisations adopté par le conseil municipal en décembre 2023;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de procéder à un appel d'offres public pour les services de construction et excavation des travaux de réfection des ponceaux dans le 2<sup>e</sup> rang Est et le rang du Bras.

DE procéder par le processus d'adjudication de contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

DE publier le tout sur le système électronique d'appels d'offres (SEAO) approuvé par le gouvernement du Québec.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 22-320-00-710-02 et financée par l'aide financière du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024 (TECQ) pour les travaux de réfection de ponceaux dans le 2<sup>e</sup> rang Est et le rang du Bras.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**4.15 AUTORISATION DE LANCER UN PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LES TRAVAUX FAVORISANT LE TRANSPORT ACTIF SUR LA RUE NADEAU**

ATTENDU QUE les plans et devis sont complétés pour effectuer les travaux favorisant le transport actif sur la rue Nadeau;

ATTENDU QUE le projet bénéficie d'une aide financière du Programme au développement de transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU);

ATTENDU QUE le projet s'inscrit dans la planification annuelle 2024-2025-2026 du Programme triennal d'immobilisations adopté par le conseil municipal en décembre 2023.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de procéder à un appel d'offres public pour les services de construction et d'excavation, des travaux favorisant le transport actif sur la rue Nadeau.

DE procéder par le processus d'adjudication de contrat au plus bas soumissionnaire conforme.

DE publier le tout sur le système électronique d'affichage des appels d'offres (SEAO) approuvé par le gouvernement du Québec.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 22-701-00-230-00 et financée par l'aide financière du Programme au développement de transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) ainsi que par les excédents non affectés pour les travaux favorisant le transport actif sur la rue Nadeau.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **6.2 AVIS DE CHANGEMENT SIGNALISATION 1<sup>ER</sup> RANG EST**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Raphaël a adopté la résolution 2024-05-85 amendant l'annexe G du règlement portant sur la Sécurité publique et protection des personnes et des propriétés (interdiction de circuler, véhicules lourds);

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais est concernée par l'interdiction de circulation aux véhicules lourds sur le 1er rang Est dans la municipalité de Saint-Raphaël jusqu'à la limite de Saint-Gervais.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais installe des panneaux de présignalisation d'interdictions aux véhicules lourds au début du 1er rang Est (intersection du 1<sup>er</sup> rang et de la rue Principale), afin d'informer les usagers que l'interdiction prend effet à partir des limites de la municipalité de Saint-Raphaël, situé à huit (8) kilomètres.

De signifier à la municipalité de Saint-Raphaël notre insatisfaction face à la démarche.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **6.2 MANDAT SERVICES PROFESSIONNELS ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DES SOLS- CENTRE SOCIO- CULTUREL**

ATTENDU QU'une demande de prix a été effectuée auprès de l'entreprise Nvira pour des services professionnels d'étude de caractérisation des sols dans le cadre du projet de réfection et d'agrandissement du Centre socio-culturel;

ATTENDU la volonté de la Municipalité de procéder à l'étude de caractérisation des sols en piles.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Éric Asselin

APPUYÉ PAR M. Nicolas Turcotte

ET RÉSOLU d'autoriser le maire et la directrice générale et greffière-trésorière, à signer tout document relatif à l'attribution du contrat à la firme Nvira ayant présenté une proposition pour les services professionnels de l'étude de caractérisation des sols des déblais générés dans le cadre des travaux d'excavation et mis en piles sur le site du Centre socio-culturel.

D'octroyer le contrat à la firme Nvira au coût total de 3 683 \$, taxes en sus.

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 22-701-20-722-00 et financée par le règlement d'emprunt # 378-23 décrétant une dépense et un emprunt de 7 368 719 \$ pour les travaux de réfection et d'agrandissement du Centre socio-culturel.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

## **8.1 MISE À JOUR - POLITIQUE MUNICIPALE AMIE DES AINÉS (MADA)**

ATTENDU QUE les actuelles Politiques familiales municipales et Municipalité amies des aînés (MADA) viennent à échéance en décembre 2024;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite mettre à jour sa Politique Familles et Aînés pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aux aînés;

ATTENDU QUE la politique de la MRC vient elle aussi à échéance en décembre 2024 et que cette dernière souhaite mettre à jour sa Politique Familles et Aînés;

ATTENDU QUE la MRC et les municipalités de Bellechasse avaient effectué une démarche commune lors de l'élaboration des Politiques Familles et Aînés en 2018-2019;

ATTENDU QUE la MRC de Bellechasse prévoit déposer une demande d'aide financière auprès du ministère de la Famille et du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux pour soutenir la réalisation de cette démarche commune.

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU QUE la Municipalité adhère au projet de démarche collective de renouvellement des Politiques Familles et Aînés et à leur plan d'action coordonné par la MRC de Bellechasse.

QUE la Municipalité mandate la MRC de Bellechasse pour effectuer une demande d'aide financière auprès du Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux et du ministère de la Famille pour un projet commun de renouvellement des Politiques Familles et Aînés.

QUE le Conseil nomme Gilles Nadeau, conseiller municipal, responsable des questions Familles et Aînés pour la Municipalité dans le cadre de la démarche collective de renouvellement des Politiques Familles et Aînés.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Pour consulter le document ci-dessus : [www.saint-gervais.ca](http://www.saint-gervais.ca)

## UTILISATION DE L'EAU POTABLE

Il est primordial de conserver l'eau, car il s'agit d'une ressource limitée et précieuse. En réduisant notre consommation d'eau, nous pouvons contribuer à préserver l'environnement et à réduire l'énergie utilisée pour la traiter et la livrer. De plus, utiliser plus d'eau que nécessaire a un coût élevé, tant sur le plan financier qu'environnemental.

Afin de protéger notre environnement, il est essentiel que nous soyons attentifs à notre consommation d'eau et que nous prenions des mesures pour conserver cette précieuse ressource. Cela peut être fait par de simples changements tels que la réparation des fuites, la prise de douches plus courtes et l'utilisation de dispositifs économes en eau tels que des pommes de douche ou des robinets à faible débit.

Pour en connaître davantage sur la réglementation municipale à ce sujet, consultez le règlement #371-22 au chapitre 7, de la municipalité de Saint-Gervais relatif à l'utilisation de l'eau potable que vous retrouverez sur le site internet à [viemunicipal/reglements municipaux/autresreglements municipaux](http://viemunicipal/reglements municipaux/autresreglements municipaux)

---

## APPELLE À LA CIVILITÉ ET AU RESPECT DU BIEN COMMUN

La municipalité souhaite rappeler à ses habitants l'importance du civisme et du respect envers les biens publics. Malheureusement, nous avons constaté ces derniers temps un nombre croissant d'affiches arrachées, de matériel de signalisation endommagé.

Il est primordial de comprendre que ces actes de vandalisme affectent non seulement notre environnement, les taxes municipales, mais aussi la sécurité de tous. En arrachant ces affiches ou en brisant du matériel de signalisation, vous mettez en danger la vie des usagers de la route et vous compromettez le bon fonctionnement de nos services municipaux.

Nous sollicitons votre collaboration pour garantir le bon état des équipements publics qui nous appartiennent à tous. Nous vous invitons à signaler tout acte de vandalisme que vous pourriez observer et à sensibiliser votre entourage à l'importance du respect des biens communs.

Ensemble, faisons preuve de civilité et de responsabilité pour construire une communauté harmonieuse et respectueuse.

Merci de votre engagement envers notre belle municipalité

## INSCRIPTION AU SYSTÈME D'ALERTE ET DE NOTIFICATION

Le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre est en vigueur depuis le 9 novembre 2019. La Municipalité a appliqué ce règlement et s'est dotée d'un logiciel d'alertes et de notifications de masse lui permettant de rejoindre rapidement, massivement et efficacement les citoyens.

Nous comptons sur votre collaboration pour vous inscrire à ce moyen de communication. Votre inscription vous permettra, dans un très court délai, de recevoir par SMS (textos), courriel et téléphone différents messages municipaux relatifs à la sécurité (avis d'ébullition d'eau, travaux d'aqueduc et d'égout, travaux routiers, fermeture de route, mesures d'urgence, etc..).

**Pour votre sécurité et celle de vos proches, inscrivez-vous dès maintenant !**

Directement sur la page d'accueil du site internet de la Municipalité [www.saint-gervais.ca](http://www.saint-gervais.ca)

Pour toute assistance, veuillez nous contacter par courriel à [info@saint-gervais.ca](mailto:info@saint-gervais.ca) ou par téléphone au 418 887-6116.

## CONFIDENTIALITÉ DES INFORMATIONS

Tous les renseignements fournis lors de votre inscription au système d'alerte demeurent confidentiels. Les informations seront utilisées qu'à des fins d'alertes pour la sécurité ou la santé des citoyens de Saint-Gervais.

---

## ANALYSE D'EAU DE PUIS PRIVÉ

La Municipalité offre à ses citoyens la possibilité de faire l'analyse de leur eau de puits privé.

Analyse de coliformes (totaux, fécaux) .....	30 \$
Analyse de nitrites/nitrates .....	35 \$
Total (taxes incluses).....	65 \$

*(Le montant est payable en chèque, en argent ou en paiement direct lors de la récupération des contenants).*

Dates possibles pour récupérer les contenants au bureau municipal **10 et 11 septembre 2024**.

L'échantillon d'eau devra être rapporté au bureau municipal le **12 septembre 2024 avant 11h** afin que nous puissions acheminer tous les échantillons prélevés dans le délai prescrit.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet [www.saint-gervais.ca](http://www.saint-gervais.ca)

## RAPPEL IMPORTANT AU RETOUR DE LA BELLE SAISON!

### SAVIEZ-VOUS QUE:

Les voiturettes de golf sont considérées comme étant des véhicules hors route.

Aucun véhicule à moteur ne peut circuler sur un trottoir public.

Une voiturette de golf est seulement autorisée dans l'environnement immédiat d'un terrain de golf.

### Ce sont des véhicules interdits sur les chemins publics.

Le non-respect des règles par une personne qui utilise ce genre de véhicule sur la voie publique se rend passible d'une amende en vertu du Code de la sécurité routière.

Pour votre sécurité et celle de tous, nous vous demandons votre collaboration dans le respect du Code de la route.

Les différents corps de police seront à l'affût et intensifieront leur présence sur les routes du Québec au cours des prochains mois afin de surveiller les véhicules hors route sur les voies publiques.

---

## RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Bonjour à vous!

Le CHSLD de Saint-Gervais est à la recherche de bénévoles. Dans le but de faire vivre des nouvelles rencontres et de nouvelles expériences à nos résidents. Que vous ayez un talent caché, le goût d'animer un groupe de lecture ou le goût de venir socialiser avec nos résidents! Que ce soit pour une heure par semaine ou pour seulement une activité par année, toutes les idées sont bonnes! Si vous avez le goût de vous impliquer dans votre communauté, n'hésitez pas à m'appeler!

Sébastien Chabot

Technicien en loisirs

CHSLD de Saint-Gervais 418 887-5287 ext : 85207



## ENTRETIEN DES TERRAINS PRIVÉS

La municipalité de Saint-Gervais rappelle à ces citoyens qu'en vertu du Règlement #308-14 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés, chapitre 5, article 5.1.1 « Déchets et ferrailles », que les éléments suivants constituent une nuisance ou une insalubrité et sont prohibés :

Ferrailles, véhicules délabrés, carcasses ou carrosseries d'automobiles, camions ou autres véhicules-moteurs, pneus, débris, papiers, bouteilles ou contenants, amoncellements de pierres, de terre, de briques ou de bois, de matières fécales, de substances nauséabondes, cadavres d'animaux ainsi, la présence de déchets ou tout autres matières quelconques.

La Municipalité demande votre collaboration afin de faire en sorte que notre municipalité soit belle et demeure un lieu agréable à vivre pour tous



## PROGRAMME: SERPUARIENS

La municipalité de Saint-Gervais fait partie des points de dépôts officiels de : Recycler MES électroniques/ Serpuariens.

La population peut avoir l'esprit tranquille, les produits électroniques sont recyclés dans le respect de l'environnement. Ceux-ci contiennent beaucoup de matières qui doivent être récupérées et recyclées.

### Les points de dépôt sont :

En période estivale : Écocentre de Saint-Gervais, situé au 339, rue Principale, Saint-Gervais

En période hivernale : Garage municipal, situé au 150, rue Principale, Saint-Gervais

Consulter la liste des produits acceptés, directement sur le site internet au : [www.saint-gervais.ca](http://www.saint-gervais.ca)



Le comité santé et services sociaux  
de la MRC de Bellechasse  
VOUS INFORME



### Saviez-vous que...

**Actuellement, au Québec, il y a énormément de coqueluche et particulièrement dans notre région.**

Il faut savoir que les bébés de moins de 1 an ont plus de risques d'avoir des complications à la suite de la coqueluche.

La majorité des enfants infectés de moins de 6 mois sont hospitalisés. Toutefois, ce sont les enfants de moins de 3 mois qui sont atteints des complications les plus sérieuses.

**Le vaccin contre la coqueluche est une protection sécuritaire et efficace !**

La vaccination des femmes enceintes est très efficace pour prévenir la coqueluche et ses complications chez les bébés.



Pour en savoir plus :



Pour la prise de rendez-vous pour les femmes enceintes, contactez:

- CLSC de Saint-Lazare au 418 883-2227
- La centrale de rendez-vous du CISSS au 855 480-8094.

Pour la prise de rendez-vous pour les bébés, contactez :

- Clic santé au [clicsante.ca](http://clicsante.ca)



**LA CYCLO ROUTE s'anime!**

28 JUILLET → SAINT-ANSELME  
1<sup>er</sup> SEPTEMBRE → SAINT-MALACHIE

DANSE - CIRQUE - MUSIQUE DU MONDE  
THÉÂTRE - ARTISANS ET KIOSQUES AGROALIMENTAIRES

🕒 11 h à 14 h

La cycloroute : la porte d'entrée de l'expérience récréotouristique dans Bellechasse

Remis en cas de pluie

Visitez la page Facebook de la MRC de Bellechasse pour les détails

Québec MRC de Bellechasse VRAIE DE NATURE

# AVIS PUBLIC AUX PROPRIÉTAIRES DE RÉSIDENCES PERMANENTES AYANT À DISPOSER D'EAUX USÉES ET QUI NE SONT PAS RACCORDÉES À UN RÉSEAU D'ÉGOUT

La présente est pour vous aviser que votre installation septique (fosse septique ou puisard) sera vidangée<sup>1</sup> pendant la période suivante : L'entrepreneur responsable de la vidange est **LES ENTREPRISES CLAUDE BOUTIN**.

## SEMAINE DU 9 AU 13 SEPTEMBRE 2024

Rang du Bras, 1<sup>er</sup> Rang Est, 1<sup>er</sup> Rang Ouest, Route Bissonnette

## SEMAINE DU 16 AU 20 SEPTEMBRE 2024

Rue du Rocher, Route 279, Rue Principale, 2<sup>e</sup> Rang Est, 2<sup>e</sup> Rang Ouest, Route St-Pierre, 3<sup>e</sup> Rang Est, 3<sup>e</sup> Rang Ouest

Prenez note que nous ne pouvons déterminer à l'avance la journée exacte de la vidange de votre fosse.

**TEL QUE PRÉVU AU RÈGLEMENT NO 106-01 DE LA MRC DE BELLECHASSE, VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE RESPECTER LES CONDITIONS SUIVANTES:**

1. Dégager le couvercle de votre fosse ou de votre puisard en prévoyant **un dégagement d'environ 4 pouces autour du couvercle de manière à ce que le vidangeur puisse le soulever facilement, tel que démontré sur l'image suivante.** Laisser le couvercle sur la fosse.
2. **Localiser votre fosse à l'aide d'un piquet facilement repérable.**  
**IMPORTANT : Le piquet doit être installé au début de la période de vidange indiquée ci-dessus.** Si plus d'une fosse, identifier clairement les fosses à vidanger.
3. Si le chemin d'accès à votre propriété est muni d'une barrière, l'ouvrir et la déverrouiller s'il y a lieu.
4. Si une corde à linge se trouve sur le passage, bien vouloir la rendre visible pour les camionneurs afin d'éviter tout bris.
5. Si votre fosse possède un couvercle avec des vis, bien vouloir les dévisser pour que ce soit plus efficace et accommodant pour le chauffeur lorsqu'il fera la vidange.



Exemple d'un couvercle bien dégagé

**De plus, votre numéro civique doit être lisible de la voie publique pour éviter les erreurs.**

**N.B. : Si ces conditions ne sont pas respectées et que le chauffeur doit y retourner, DES FRAIS PEUVENT ÊTRE APPLIQUÉS.**

La technologie avec le camion « Juggler » sera appliquée encore cette année pour la vidange des installations septiques avec champs d'épuration.

<sup>1</sup> Ceci n'inclus pas le nettoyage de votre filtre d'installation septique.

## QU'EST-CE QUE LE SYSTÈME JUGGLER?

La collecte des eaux usées des installations septiques se fera selon le procédé des camions « JUGGLER » qui permet de récupérer tout le contenu de la fosse et de retourner le surnageant dans la fosse, débarrassé, à 98 % en moyenne, des matières organiques mais renfermant toujours une flore bactérienne permettant ainsi un meilleur fonctionnement du champ d'épuration.

Cette pratique de retourner le liquide à la fosse est d'ailleurs recommandée, puisque le liquide laissé dans la fosse et les bactéries qu'il contient permettent au système de retrouver son efficacité plus rapidement. De plus, le recyclage de l'eau traitée permet d'équilibrer les pressions hydrostatiques dans la fosse vidangée, évitant ainsi le soulèvement de la fosse ou l'effondrement de parois.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter **Marianne Mercier-Therrien au 418 883-3347, poste 0.**

MERCI DE VOTRE COLLABORATION!

# HOMMAGE À M. DENIS LABBÉ

Monsieur Denis Labbé, honoré pour ses 50 années de service au sein du service incendie de Saint-Gervais.

Le Conseil municipal de Saint-Gervais a récemment adopté une motion spéciale pour célébrer les 50 années de service exemplaires de M. Denis Labbé au sein du service incendie de la municipalité. Cette résolution vise à reconnaître l'engagement indéfectible et la contribution inestimable de M. Labbé à la sécurité et au bien-être de la communauté locale.

Depuis ses débuts en tant que pompier volontaire, Monsieur Labbé s'est distingué par son professionnalisme, sa détermination et sa générosité. Son dévouement sans faille et son leadership ont été une source d'inspiration pour ses collègues et pour tous les habitants de Saint-Gervais.

En adoptant cette motion unanime, le Conseil municipal a tenu à exprimer sa profonde gratitude envers M. Denis Labbé pour son incroyable parcours au service de la communauté.

Au nom de tous les résidents de Saint-Gervais, nous adressons nos plus sincères félicitations à Monsieur Labbé pour cette remarquable réussite et nous lui souhaitons le meilleur pour les années à venir.

Cet hommage témoigne de la reconnaissance et de l'appréciation de la municipalité envers ceux qui, comme M. Labbé, consacrent leur vie à protéger et à servir leur communauté.



*Photo prise lors du Congrès ACSIQ 2024.  
Remise de médaille à M. Denis Labbé.*



*Photo prise lors du Congrès ACSIQ 2024.*



*Sur cette photo : M. Labbé  
et M. Gilles Boutin, directeur incendie.*



*Sur cette photo : M. Labbé et son épouse.*



## BINGO DES CHEVALIERS DE COLOMB

**Le 31 juillet au Centre Communautaire de Saint-Lazare.**

Plus de 3,000 \$ en prix.

Début du Bingo 19h, les portes ouvriront à 18h.

Réservé aux 18 ans et plus.

Pour info: Patrice Fournier 418 883-2128

# SOIRÉE RETROUVAILLES



Invitation à tous les anciens joueurs de softball de la région! Une belle occasion de vous remémorer de bons souvenirs!

Vendredi 9 août 2024 - 18h

TERRAIN DE SAINT-GERVAIS

Soirée présentée par

**DINAMO**  
CONSTRUCTION

L'herbicyclage, c'est laisser l'herbe tondue se décomposer au sol.

Passez la tondeuse à 3 pouces du sol, sans sac, et... profitez de l'été!



- Moins d'arrosage
- Moins d'engrais
- Moins de déchets
- Plus écologique!

RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT!  
c'est maintenant!

Québec

En partenariat avec le gouvernement du Québec, le CRECA, les MRC des Appalaches, de Bellechasse, de Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce et la Ville de Lévis.

# 17 AOÛT 2024



TOURNOI DE GOLF  
SAINT-GERVAIS

FORMULE SHOTGUN  
Départ à 7h et départ à 12h30

TOURNOI, VOITURETTE,  
COCKTAIL DINATOIRE,  
SOIRÉE ET ANIMATION.

PRIX NON-MEMBRE: 100 \$  
PRIX MEMBRE: 85 \$

Animations sur plusieurs trous,  
DJ en soirée et remise de plusieurs prix  
et forfaits.

Soirée pour les golfeurs seulement  
de 19 h à 21 h et peut-être encore plus tard!

INSCRIPTION : PLATEFORME QIDIGO  
À PARTIR DU 10 JUIN  
JUSQU'AU 19 JUILLET 2024

INSCRIPTION TARDIVE : 10 \$ SUP./JOUEUR

Info: 418 887-3732  
direction.loisirs@saint-gervais.ca

2024

LA GRANDE  
Quête



Un patrimoine qui rayonne  
sur la vie communautaire

COMMUNAUTÉ DE SAINT-GERVAIS



## NOTRE CAMPAGNE DE CONTRIBUTION VOLONTAIRE EST TOUJOURS EN COURS

Ceci est un rappel amical auprès des personnes qui auraient oublié de répondre à notre campagne de financement 2024 et, du même coup, une occasion de dire merci à ceux et celles qui ont déjà contribué !

Cette campagne est la principale source de financement de la fabrique. Puisque la conservation de ce patrimoine passe par un effort collectif, nous invitons tous les citoyens et citoyennes à contribuer à cette campagne de contribution volontaire afin de s'assurer du maintien de ce lieu emblématique au cœur de notre village et de la poursuite des activités liturgiques, communautaires et culturelles.

Toutes les sommes recueillies à Saint-Gervais servent aux dépenses de la communauté de Saint-Gervais. Votre contribution témoigne également d'un inestimable signe d'encouragement au personnel administratif et aux nombreux bénévoles qui ont à cœur la vitalité de notre communauté locale. Un reçu pour fins d'impôt sera émis pour les dons.

Le personnel de la fabrique, le CCOL et tous les bénévoles vous disent merci et vous souhaitent un bel été !

### Plusieurs façons de nous soumettre votre contribution

- ARGENT : passez au secrétariat pendant les heures d'ouverture.
- CHÈQUE (à l'ordre de *Paroisse Saint-Benoît-de-Bellechasse*) : par la poste ou le remettre au secrétariat.
- CODE QR
- INTERNET (AccèsD ou carte de crédit) : [www.sbdb.ca](http://www.sbdb.ca), cliquer sur *Faire un don*.
- VIREMENT INTERAC : envoyer un courriel à [druel@sbdb.ca](mailto:druel@sbdb.ca), identifiant CVA24.



### Informations

418 887-3248 ou [st-gervais@sbdb.ca](mailto:st-gervais@sbdb.ca) / Heures d'ouverture : lundi et mercredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h, jeudi de 8 h 30 à 11 h 30.

## MARCHÉ DU COEUR DE BELLECHASSE

Samedi 7 septembre 2024

Au parc Historique de la Promenade des Soeurs

Programmation à venir!

Afficher sur la page Facebook du Marché et des Loisirs.

### PÉRIODE D'INSCRIPTION POUR LES EXPOSANTS

Du 3 juin au 14 juin via un Google Form.

Priorité accordée aux producteurs agroalimentaires.

### Pour informations

418 887-5732 | [marcheducoeurdebellechasse@hotmail.fr](mailto:marcheducoeurdebellechasse@hotmail.fr)



Marché du Coeur de Bellechasse





fadoq

L'infolettre

Club FADOQ St-Gervais  
Québec et Chaudière-Appalaches

Bonjour!

Prenez note que celles qui désirent aller tisser cet été, contacter Louise Bouchard 418 805-2910.

Veillez noter que les prochaines rencontres mensuelles seront le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois et se tiendront à la salle #1 à l'avant.

Vous pouvez assister à une de nos réunions sans être membre. Le recrutement se poursuit tout au long de l'année au coût de 35.00 \$ incluant la revue l'Actuelle. De plus l'adhésion donne droit à différents rabais. Il est possible de devenir membre à partir de 14 ans.

Contactez Louise Bouchard ou Claudette Ruel au 418 887-3766  
Prochain rendez-vous le mardi 3 septembre à 19h.

Bonne fin de vacances à toutes !

Francine Gosselin, Responsable Comité Communications.

Bonjour,

Tel que mentionné, lors de l'édition précédente, nous aurons effectivement des cours de danse country dès le mois de septembre prochain. La date de début sera le mercredi 25 septembre de 18h30 à 21h30. Un premier groupe (intermédiaire et plus avancé) s'exécutera de 18h30 à 20h alors que le groupe des débutants aura le plancher de 20h à 21h30.

La session de 12 cours s'échelonne du mercredi 25 septembre au mercredi 11 décembre 2024. Le coût sera de 120,00\$ pour les danseurs qui suivront les 12 cours ou de 12,00\$ pour celles et ceux qui paieront à l'unité ; les cours et la soirée de danse seront sous la supervision de Richard Lemay, de l'École de danse Cowgirl-Cowboy Style.

Une soirée de danse country est prévue le samedi 2 novembre 2024.

Bonne saison estivale à chacun (e) d'entre vous  
Dominic Roy, publiciste

# BACS ET BUTINE

Comité Jardin collectif Saint-Gervais

Encore une fois cette année, c'est l'abondance! Retrouvez nos aliments dans les parcs historique de la promenade des soeurs, du Repos et du Rocher ainsi qu'au bassin de rétention de la rue Lapierre. Tout ce qui est comestible est là pour vous, n'hésitez pas à vous servir!



**PERSONNE RESSOURCE**  
Mélody Bilodeau-Gauvin  
418 887-3732  
loisirs.stgervais@hotmail.com



Municipalité de  
**Saint-Gervais**

# LES MINUTES DE PHILIBERT

## 39: L'ORIGINE DES PREMIERS HABITANTS DE SAINT-GERVAIS, 1<sup>RE</sup> PARTIE.

Le recensement commandé en 1761 par le gouverneur Murray révèle, dans la paroisse Saint-Charles, une trentaine de foyers situés au-delà des trois premières concessions, ou rangs, les trois quarts étant d'origine acadienne. En 1778, le curé Louis-Pascal Sarault mentionne qu'on trouve à « La Cadie » 33 familles dont trois sont d'origine écossaise (Forbes, Fraser et Robertson). Enfin, le 4 octobre 1780, quatre prêtres signent un document qui érige la paroisse Saint-Gervais-et-Saint-Protais selon les délimitations assignées par l'évêque Jean-Olivier Briand. L'un d'eux est le prêtre Joseph-Jean Maurier qui vient tout juste d'être ordonné, le 23 septembre 1780, et qui rapporte à son arrivée dans sa nouvelle paroisse qu'il y a 55 familles et 439 arpents en culture, soit une moyenne d'un peu moins de 10 arpents en culture par famille (un arpent en superficie équivaut à un carré dont le côté mesure approximativement 192 pieds). Qui étaient ces chefs de famille et d'où venaient-ils?

### LES ACADIENS D'AVANT LA CONQUÊTE DE 1759

Les premières personnes sédentaires à s'installer sur ce qui correspond aujourd'hui à la municipalité de Saint-Gervais étaient pour la plupart des réfugiés arrivés d'Acadie (voir Minute de Philibert d'août 2022). En 1756 les Acadiens François Turcot, Jean Cyr, Jacques Nicole, François Sirier, Michel Vienneau, Joseph Bennet et Jean-Henri Maillardet recevaient leur terre au 1er Rang, troisième « concession » ou « côte » au sud-est de la rivière Boyer. Ils étaient suivis par les germanophones Augustin Olf, Jacques Horn, Mathieu Nagle, Jean Horn (voir Minute de Philibert de janvier 2022), puis les autres Acadiens André Savoir, Marie-Joseph Savary, Jean-Baptiste Trahan, Philippe Deschamps, Étienne Trahan, François Matteau, Paul Trahan et Charles Hébert. L'espace de quelques saisons, d'autres censitaires acadiens viennent les rejoindre : Pierre Pinet, Joseph Hébert, René Roy, Charles Babineau dit Deslauriers, Antoine et Charles Barriau, Aman Comeau, Paul Larouine, Jean et Simon Hébert, Joseph Mazerolle, Honoré et Pierre Landry, Théodore Breault, Grégoire Poirier. À l'été 1757, une autre concession plus au sud s'ouvre pour les colons acadiens Jean-Baptiste Desnoyers, Paul et Jean Cyr, Charles et Mathurin Gaudreau, Claude Hébert, René Bouchard, Melchior Bisson. En parallèle, la première Cadie s'agrandit vers le sud-ouest avec Louis Fillion, Joseph Lejeune, Michel Oléry, Pierre Vincent, Jean-Baptiste Custeau, Jacques Shink et George Boucher. Parmi ceux qui ont survécu au terrible hiver de 1757-1758 (voir Minute de Philibert de septembre 2022), plusieurs vont rejoindre d'autres communautés d'Acadiens, s'installent à Québec ou retournent en Acadie. Signalons parmi ceux-ci Michel Vienneau (vers 1705 – 1802) qui vend en 1766 sa terre de « La Cadie » - la troisième au nord-est de la route -, va à Québec puis part s'établir à l'embouchure de rivière Saint-Jean en 1769 où il meurt à l'âge de 97 ans; Augustin Olf, soldat originaire d'Alsace qui a vécu en Acadie, qui vend en 1762 la première terre du 1er Rang Ouest à Joseph Quemeneur

dit Laflamme, de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, et s'en retourne en Nouvelle-Écosse; et son voisin Jacques Horn, aussi originaire d'Alsace, qui vend en 1763 sa terre de Livaudière à Joseph Roy, « garçon de Saint-Michel », et regagne la Nouvelle-Écosse. À la fondation de la paroisse en 1780, il ne subsiste que les noms acadiens Matteau, Bisson, Arsenault, Nicole, Vincent, Custeau, Trahan, Lejeune, Sauvage et Bouchard (branche acadienne).

### LES DÉFRICHEURS DE LA SECONDE VAGUE, SOUS RÉGIME BRITANNIQUE

En 1761, quelques colons nés dans la vallée du Saint-Laurent réduisent l'hégémonie acadienne dans les hauteurs de « Saint-Charles-Rivière-Boyer » : Charles Dorion, Augustin Michaud, Pierre Audet, Louis Michon, Gabriel Audet et Honoré Dubois. D'autres viennent les rejoindre par la suite pour former une population suffisante pour réclamer un lieu de culte bien à eux.

La matière ne manque pas pour faire l'exploration de cette cinquantaine de familles de défricheurs non acadiens de la « Nouvelle Acadie », ceux d'avant la fondation de paroisse en octobre 1780. Je vous propose donc une recension succincte par ordre alphabétique en quelques volets, élaborée tant bien que mal puisque les documents concernant les seigneuries Beaumont, Beauchamp ou Lauzon couvrant les années 1750 à 1780 se font rares ou n'ont pas été retrouvés. Il est très probable que vous y trouverez des individus qui vous ont légué un peu de leur génétique.

### LES AUDET, BAZIN, BEAULIEU, BERNIER, BILODEAU, BLAIS, BLANCHET, BRETON ET BUTEAU

Nicolas Audet dit Lapointe (1637 – 1700) a quitté le Poitou en 1663 et est arrivé à Québec avec le premier contingent de « Filles du roi » parti du port de La Rochelle. Il s'est installé en 1667 sur une terre de l'île d'Orléans, un peu à l'ouest de l'endroit où l'église de Saint-Jean allait être construite. Son surnom « La Pointe » apparaissait sur les recensements de 1666 et 1667, avant qu'il n'épouse Madeleine Després, fille du roi. Leur petit-fils François Audet dit Lapointe (1710 – 1785) a épousé Marie-Madeleine Baillargeon et a vécu à Saint-Laurent. Ceux-ci ont eu trois fils qui ont migré à la « Nouvelle Acadie » : François Audet (1737 – 1813), marié avec Thérèse Létourneau en 1763, qui achète en février 1765 une terre de la deuxième Cadie, voisine au nord-est de la route (aujourd'hui associée au numéro civique 10, 2<sup>e</sup> Rang Est, propriété de Raynald Fournier), « avec un petit hangar de 18 pieds en carré », et en vend une partie, en 1770, à Marguerite Audet et Jacques Létourneau, sœur et frère respectifs des vendeurs; Augustin Audet (1748 – 1793) prend la onzième terre au sud-ouest de la route (aujourd'hui Jean-Luc Lapointe au 47, 2e Rang Ouest); finalement Pierre Audet (1751 – 1798) qui se retrouve en octobre 1771 avec la septième terre (aujourd'hui associée au domicile de Benoît Godbout au 33, 2<sup>e</sup> Rang Ouest). En 1965, Saint-Gervais compte cinq abonnés téléphoniques nommés « Lapointe ».



*Sur la carte du comté de Saint-Laurent mesurée « très exactement » par Robert de Villeneuve en 1689, le secteur de Saint-Jean regroupe les habitations des nommés Audet, Blais et Breton. Le nord est au bas de l'image, les annotations ont été ajoutées par l'auteur des Minutes de Philibert. BNF, en ligne sur Gallica.*

Pierre-Marie Bazin (1646 – 1699), venu de Normandie, a été l'un des tout premiers défricheurs de la seigneurie Bellechasse, d'abord fermier pour le seigneur Berthier puis sur sa propre terre, à la frontière ouest de la seigneurie. Son arrière-petit-fils Louis Bazin (1750 – 1818) a grandi dans le « bas » du rang Nord à Saint-Charles et s'est installé dans la concession Saint-Louis-de-Gonzague de « l'augmentation de Saint-Michel », sur la neuvième terre au nord-est de la route (aujourd'hui Mario Labbé au 44, 2<sup>e</sup> Rang Est). Louis Bazin, qui cultive deux arpents en superficie en 1781, retourne à Saint-Charles après avoir vendu sa terre.

Pierre Dierce dit Beaulieu était un navigateur originaire de Plaisance, à Terre-Neuve, et domicilié à Québec. En 1757, son fils Charles Dierce (1733 – 1803) a épousé Geneviève Audet, de Saint-Laurent de l'île d'Orléans, et vivait à Saint-Laurent. En février 1769, Charles Dierce achète la terre d'Adam Pholmer à la deuxième Cadie, voisine au sud-ouest d'Augustin Audet, la huitième terre au sud-ouest de la route (aujourd'hui entre les numéros 33 et 34, 2<sup>e</sup> Rang Ouest) et s'y installe avec sa famille, terre cultivée sur neuf arpents en superficie en 1781 et reprise par son fils Charles (1761 – 1839) qui se marie trois fois. En 1781, Pierre Beaulieu, qui est probablement aussi fils du pionnier terre-neuvien, cultive douze arpents à la deuxième Cadie (treizième terre au sud-ouest de la route, aujourd'hui Marc Jolin au 52, 2<sup>e</sup> Rang Ouest). Le dernier chef de famille portant ce nom à Saint-Gervais est Joseph-Étienne Beaulieu, ancien boulanger, agent d'assurances, gérant de caisse et garagiste décédé en 1963.

André Bernier (1663 – 1729) a quitté le Poitou pour se fixer à Charlesbourg. Au tout début des années 1760, deux de ses petits-fils, Joachim Bernier et Paul Bernier, sont partis s'établir dans le haut de la rivière Boyer, seigneurie La Martinière, tandis que leur petit frère Jacques-Marie Bernier (1743 – après 1795) s'est fait concéder, en décembre 1767, une terre à la deuxième Cadie. Jacques-Marie Bernier épouse Marie-Louise Renaud en 1770 à Charlesbourg et s'installe au bout de quelques saisons sur sa terre, la troisième au sud-ouest de la route (aujourd'hui Louis Gosselin au 16, 2<sup>e</sup> Rang Ouest). Il donne la moitié sud-ouest de sa terre à son fils Jacques lorsque celui-ci se marie.

Le boucher Marcel Bernier est le seul abonné téléphonique à porter ce nom en 1965.

Jacques Bilodeau (vers 1632 – 1712) a quitté le Poitou pour s'établir du côté est de l'île d'Orléans, à la limite entre Saint-François et Saint-Jean. Ses arrière-petits-fils Jean-Baptiste, Pierre et Joseph Bilodeau sont à Saint-Charles en 1761. Un autre de ses petits-fils, Joseph-Jacques Bilodeau (1722 – 1782), a grandi au rang Sud de la rivière Boyer, seigneurie Livaudière. Il épouse Marie-Louise Chartier en 1751 à Saint-Vallier où il passe quelques années avant d'acheter une terre à la côte Saint-Louis (seconde terre primitive au sud-ouest de la route Lainé, associée au garage tenu par Jacques Langlois au 145, 1<sup>er</sup> Rang Est) qu'il ne cultive que sur quatre arpents en superficie en 1781. Roland Bilodeau figure seul au bottin téléphonique de 1965.

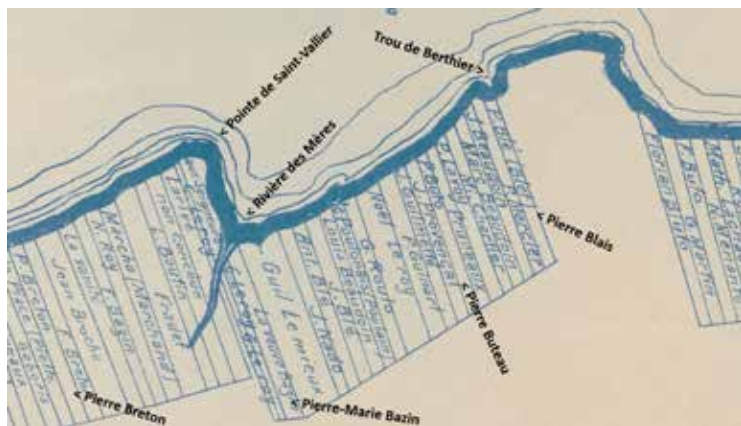
Pierre Blais (vers 1641 – 1700) a quitté l'Angoumois pour se fixer définitivement à l'île d'Orléans. Dans les années 1760, son petit-fils Augustin Blais (1710 – 1781), de Berthier, s'est approprié quelques terres de la première Cadie pour placer ses fils, dont Jean-Baptiste Blais (1738 – 1793) qui semble y être déjà en 1763. En janvier 1771, Jean-Baptiste Blais vend sa censive de la première Cadie, un arpent et demi de front au sud-ouest de la route, à son frère André Blais (1746 – après 1792). Ce dernier se marie un an plus tard avec Marie-Anne Lecours, puis échange sa terre avec bâtisses en 1779 contre une autre à l'Hêtrière appartenant à Jacques Forbes marié avec Marie-Madeleine Lecours, cousine de Marie-Anne. Seuls Joseph Blais et Lorenzo Blais sont abonnés téléphoniques en 1965.

Le tisserand Pierre Blanchet (vers 1646 – 1709) a quitté la Picardie pour travailler à Québec. Au bout de quelques années, il a obtenu une terre à l'embouchure de la rivière du Sud puis a terminé sa vie sur une terre plus en amont dont il a donné une partie pour y construire la première église de Saint-Pierre, sur la rive gauche. Son petit-fils Alexis Blanchet (1744 – 1777) s'installe sur la dixième terre primitive au nord-est de la route, côte Saint-Louis (aujourd'hui Jean-Marc Goulet au 122, 1<sup>er</sup> Rang Est). Lorsque Alexis Blanchet fils (1768 – 1833) se marie en 1791, sa mère, veuve Blanchet mais aussi veuve d'Ignace Noël depuis peu, donne à son fils la partie sud-ouest de la terre dont seulement six arpents étaient cultivés en 1781. Dans le bottin téléphonique de 1965, seulement J.-F. et Robert Blanchet portent ce nom.

Jean Élie dit Breton (vers 1617 – 1699) a quitté la Bretagne pour s'établir à Saint-Jean de l'île d'Orléans. Son fils Pierre (1676 – 1760) s'installait par la suite à Saint-Vallier où il a élevé une vingtaine d'enfants. Un petit-fils de Pierre, Antoine Élie dit Breton (1748 – 1775), reçoit une terre de la côte-Saint-Louis-de-Gonzague en juillet 1767, la onzième au nord-est de la route des concessions (ou quatrième terre au sud-ouest de la route Saint-Pierre, associée à Mario Vermette au 52, 2<sup>e</sup> Rang Est). Il épouse Marie-Élisabeth Forgues en 1770 et décède en 1775 à l'âge de 26 ans seulement. En 1781, cette terre n'a que deux arpents en culture. D'autres membres du clan Breton s'installeront à Saint-Gervais. Les abonnés téléphoniques Breton sont nombreux en 1965 : Alphondor, Alphonse, Georges, Gérard, Grégoire,

Joseph-Hervé, Léandre et Malcom.

Pierre Buteau (1636 – 1705) a quitté sa Vendée natale pour défricher et cultiver une terre de Saint-François de l'île d'Orléans. Deux de ses fils ont traversé le fleuve pour s'installer sur la côte du Sud, notamment Pierre Buteau (1674 – 1749) qui a choisi Berthier à la toute fin des années 1600. Pierre Buteau, petit-fils du pionnier, a eu un fils nommé Joseph dont quelques enfants migrent à la première Cadie : André Buteau, né en 1746, partage quelques années avec André Blais la première terre primitive au sud-ouest de la route de descente vers Saint-Charles puis regagne Berthier; Jacques Buteau (1747 – 1823) achète en septembre 1778 la première terre au sud-ouest de la ligne seigneuriale Lauzon (152, 1er Rang Ouest); puis Lazare Buteau (1750 – 1830), après son mariage avec Marguerite Marcoux à l'automne 1780, s'installe dans la seigneurie La Martinière (correspond au 148, 1<sup>er</sup> Rang Ouest) et ce couple n'aura pas de descendants.



Sur le plan dit « de Catalogne » par Jean-Baptiste De Couagne et daté de 1709, les terres des ancêtres Bazin, Blais, Breton et Buteau sont annotées par l'auteur des Minutes de Philibert. La pointe de Saint-Vallier et l'embouchure de la rivière des Mères marquent approximativement la frontière entre la seigneurie Berthier, à droite, et la partie orientale de la seigneurie La Durantaye, à gauche, qui deviendra Saint-Vallier une quinzaine d'années plus tard. BNF, en ligne sur Gallica.

## DANS LE PROCHAIN BULLETIN: LES PREMIÈRES FAMILLES DE SAINT-GERVAIS.

La Société historique de Bellechasse tient à mettre en valeur vos vieilles photos ou autres documents. Des archivistes professionnels peuvent les inventorier, les numériser et les diffuser selon vos attentes. Sur ce sujet, consultez les sites Internet <http://shbellechasse.com> et <https://centredarchives.shbellechasse.com>. Pour un prix modique, adhérez à la Société historique de Bellechasse et vous recevrez trois fois par année la revue Au fil des ans. Pierre Prévost, auteur des Minutes de Philibert (418 571-8743, [pierre.prevost@telus.net](mailto:pierre.prevost@telus.net)).



### SERVICES PROFESSIONNELS D'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI dans Bellechasse



**Le Carrefour**  
Employabilité • Travail de rue

Accompagnement **GRATUIT** pour les résident.es de la MRC de Bellechasse de 16 ans et plus, sans limite d'âge

Contacte nos conseillères au 418 887-7117

- Rédaction de cv
- Préparation d'entrevue
- Bilan de compétences
- Orientation / changement de carrière
- Exploration du marché du travail

Avec la participation financière de Québec

Prenez note que les services-conseils en employabilité, offerts à la portion 16-35 ans de la population de la MRC de Bellechasse, sont rendus possibles grâce à la participation financière du gouvernement du Québec.

# Bibliothèque



## HEURES D'OUVERTURE

LUNDI 13h30 à 15h30 JEUDI 18h30 à 20h30

MARDI 18h30 à 20h30 SAMEDI 9h à 11h

## RÉOUVERTURE:

Nous vous attendons le lundi 29 juillet à 13h30

## NOUS JOINDRE:

Téléphone : 418 887-3628 ou [biblio@saint-gervais.ca](mailto:biblio@saint-gervais.ca)

## FACEBOOK:

Nous vous invitons à nous suivre sur notre page.

ADRESSE INTERNET DU RÉSEAU DE LA CAPITALE NATIONALE  
ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES :

[www.reseaubibliocnca.qc.ca](http://www.reseaubibliocnca.qc.ca)

Nous avons le plaisir d'accueillir 2 nouvelles bénévoles: Élise Arsenault et Francine Girard. Nous leur souhaitons une belle expérience à la bibliothèque qui contribuera à continuer à offrir un service de qualité à tous les usagers.

Suzanne Fradet, bénévole



**Du 05 au 30 août 2024**  
**La Bibliothèque Faubourg de la Cadie  
de Saint-Gervais**  
36 A, de la Fabrique Est

Accueille la seconde présentation  
d'une série d'expositions itinérantes  
proposée par le Centre-Femmes de Bellechasse

**“LES ABERRATIONS DE LA MODE”**

Brève présentation au public du contenu de l'Expo-Biblio  
par une animatrice du Centre-Femmes de Bellechasse  
**Mercredi 05 août 2024 à 14h00**

L'exposition mettra en lumière 5 différentes facettes reliées à la mode, soit:

- L'industrie du vêtement et son impact sur l'environnement
- L'origine du talon haut et son impact sur le corps
- Petite histoire du maquillage et les composantes de certains produits
- Le port du corset, son origine et son impact
- La chirurgie esthétique, son ampleur et ses conséquences

Tirage d'un bon d'achat d'une valeur de 25\$ à la fin de chaque exposition  
parmi les participants à un petit jeu quizz disponible sur place.

**Le déplacement en vaut la chandelle !**

Centre-Femmes de Bellechasse 418-883-3633



### JUILLET 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
14 TOURNOI DE BALLE RAPIDE MATHIEU ROY MESSE 10H	15 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	16 	17 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	18 JEUDIS SHOW 19H À 21H	19 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	20
21	22 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	23 	24 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	25 JEUDIS SHOW 19H À 21H	26 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	27 BEACH PARTY À LA PISCINE MUNICIPALE MESSE 16H
28	29 RÉOUVERTURE BIBLIOTHÈQUE 13H30 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	30 	31 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30		PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	

### AOÛT 2024

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	3
4	5 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	6 	7 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	8	9 SOIRÉE RETROUVAILE SOFTBALL 18H PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	10
11 MESSE 10H	12 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	13 CONSEIL MUNICIPAL 	14 DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	15	16 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	17 TOURNOI DE GOLF DE SAINT-GERVAIS
18	19 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	20 	21 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	22	23 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	24 MESSE 16H
25	26 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	27 	28 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	29	30 PÉTANQUE POUR TOUS 18H30	31



Municipalité de  
**Saint-Gervais**

*Espace  
commercial*



IMPRIMERIE

DESIGN

LETTAGE

**CREDO**

418 839-7207 | info@impressionscredo.ca  
impressionscredo.ca

**PROMO  
3 MOIS**

RABAIS DE  
**25%**

**PROMOTION**

Sur un lettrage de véhicule

Promo valide jusqu'au 31 mai 2024.



**ROY & ROULEAU** INC.  
MAISON FUNÉRAIRE  
LACHANCE SIGNATURE

Cédric Lachance, *Président*  
France Lachance, *Vice-présidente*

NOS BUREAUX

**SAINTE-DAMIEN**

418 789-2143

**SAINTE-CLAIRE**

418 883-3715

**ARMAGH**

418 466-2073

**Photos d'identité**

Carte d'assurance maladie  
et passeport



Prenez rendez-vous dès maintenant au **418 887-3133**

Marie-Ève Blais, Marie-Ève Genois et Manon Ruel  
2604B, avenue Royale, Saint-Charles • 418 887-3133

**Proxim**



9142-0992 Québec Inc.  
197, Trait Carré Ouest  
St-Henri de Lévis QC  
G0R 3E0

418 882-6028  
WWW.PAVAGESAINTHENRI.COM

Spécialité : Stationnement commercial et résidentiel

Fax: 418 882-0833  
Cell: 418 882-8352

François Marquis  
francois.marquis@globetrotter.net



www.sylviedionfleuriste.com

Sylvie Dion  
FLEURISTE

FLEURS pour toute occasions  
CADEAUX-LIVRAISON

418 887-3874

sylvie.dion.fl@globetrotter.net

Rejoignez-nous sur Facebook

293, Principale, St-Gervais (QC), G0R 3C0



S.R. ÉLECTRIQUE  
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

Beaumont T 418 999-4164  
srelectrique.com

- Résidentiel
- Commercial
- Institutionnel
- Pétrolier
- Agricole



Corporation  
des maîtres électriciens  
du Québec

R.B.O. : 5702-8201-01

Une approche de qualité, personnalisée et rapide

ESTHÉTIQUE PB

ESTHÉTIQUE PEAU DE BEAUTÉ 2013

Sarah-Ève Bilodeau, Esthéticienne,  
Technicienne en Laser

418-885-9013

623, Rte Bégin, Saint-Anselme, Qc G0R 2N0



ALCRÉA DESIGN

création graphique et événementielle

*La touche créative  
de votre projet!*



ALCRÉA DESIGN

WWW.ALCREA.CA

DESIGN GRAPHIQUE  
CONCEPTION D'IDENTITÉ VISUELLE  
PAPETERIE ÉVÉNEMENTIELLE

AUDREY LAPLANTE  
DESIGNER GRAPHIQUE

418 925-7720

audrey@hotmail.ca



Pourquoi vous déplacer ?

Remplacement et réparation  
de pare-brise directement chez-vous  
sans frais supplémentaires

Aussi offert  
Verre de meuble,  
Thermos, moustiquaire etc.

cell : 418 998-7778

Obtenez **125\$** en argent pour le paiement  
de votre franchise d'assurance.

www.vitrieriemobile.com  
41, rue du Bocage, St-Henri



LES ENTREPRISES  
**Louis Gosselin**

Arrosage en milieu agricole  
Conforme aux normes environnementales

16, Rang 2 Ouest, Saint-Gervais

AXEL

LOCATION DE GARAGES



FABRIQUÉS EN BOIS

Tél.: (418) 887-5299



CLINIQUE DENTAIRE  
Saint-Gervais

Dre Caroline Laliberté, DMD Dre Alexandra Lessard, DMD

10, rue de la Fabrique Ouest  
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0  
418 887-3339

Bienvenue aux nouveaux patients !

GARAGE CHEZ TI-PIERRE

145, 1er Rang Est  
St-Gervais Qc G0R 3C0

Mécanique générale  
Diagnostic électronique  
Antirouille  
Vente de pneu



418-887-6750

Massothérapie Johanne Rouleau

Massage douleurs musculaires  
Massage détente  
Technique Neuro-cutaté



36A rue Lacasse  
St-Gervais  
G0R 3C0  
418-208-9285



T.N.C.  
technique neuro-cutanée

LES FONDATIONS  
A. BOURASSA INC.

COFFRAGE  
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Alain Bourassa  
Président

310, rue du Repos  
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0  
fondation.a.bourassa@globetrotter.net  
R.B.Q. : 8005-2533-59

T 418-887-6542  
C 418-933-6542

LES CONSTRUCTIONS  
Gilles Bélanger

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ

Résidentielle - Commerciale

Sébastien Bélanger, président  
constructions.g.belanger@hotmail.com



R.B.Q.: 2631-2942-19

Tél.: 418 837-7067

Cell.: 418 576-0908



Goulet & Godbout  
Notaires S.E.N.C.

145, rue Principale  
Saint-Gervais, Qc  
G0R 3C0  
Tél.: (418) 887-3277  
Télécopieur: (418) 887-3939  
ggnnotaires@globetrotter.net  
www.gouletgodboutnotaires.com

Myriam Couillard  
Notaire-MBA  
Vanessa Fournier  
Notaire



pour tous vos besoins  
en assurance

1 888 265-7940

PROMUTUEL  
ASSURANCE  
CÔTE-SUD



Services  
de  
climatisation  
Daneau inc.

4605, boul. de la Rive-Sud  
Lévis (Québec)  
G6W 1H5

Jean-Yves Audet

Tél.: 418 833.9269  
Télééc.: 418 833.7706



Philip Isabelle  
418.887.6608

Distributeur de vêtements de travail  
Équipement de sécurité  
Serviette et literie

251, rue Principale, Saint-Gervais, Québec G0R 3C0

boutiquedutravailleurstg@hotmail.fr



COIFFURE  
Caroline Lemieux

Où chacun est important!

HORAIRE

20, 5<sup>e</sup> Rang Est  
Saint-Gervais

418 887-3747

Mardi 8h00 à 20h00  
Mercredi 8h00 à 20h00  
Vendredi 8h00 à 20h00

MARCHÉ  
**BONICHOIX**  
Épicier - Boucher - Licencié  
• Produits maison • Fruits et légumes • Agence SAQ  
CARREFOUR 418 887-3396  
ST-GERVAIS 152 rue Principale, Saint-Gervais



**NORMAND ASSELIN**  
Saint-Gervais  
CÉRÉALES / SOYA / MAÏS 418 882-8920

**Roy**  
MINI-MOTEUR  
Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier  
Serge Roy, propriétaire  
9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0  
Tél. : (418) 887-3653 • Fax : (418) 887-5074 • Sans frais : 1-866-887-3653  
LAWN-BOY STIHL TIGR TORO Cub Cadet Husqvarna



GRAND CHOIX DE VIANDE  
PRODUITS LOCAUX  
PLATS CUISINÉS 100% MAISON  
VIANDE À MÉCHOUI  
418 916-3144  
192, rue Principale  
SAINT-GERVAIS, QC  
turlo.ca

**HORAIRE**  
Lundi au vendredi : 9h à 18h  
Samedi : 9h à 17h30  
Dimanche : FERMÉ

**MORENCY**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS  
Martin Bouffard  
mbouffard@morencyavocats.com  
418 651-9900 F 418 651-5184  
Édifice Le Delta 3  
2875, boulevard Laurier, bur. 200  
Québec (Québec) G1V 2M2  
514 845-3533 F 514 845-9522  
500, place d'Armes, 25<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 2W2  
morencyavocats.com

**BOSSE**  
PRESTIGE  
Débosselage sans peinture sur rendez-vous  
Marc-André Laflamme  
marc-andre.laflamme@hotmail.com  
418 953-4936



POUR TOUS VOS BESOINS D'ÉQUIPEMENTS  
18 succursales | jldlague.com  
SAINT-GERVAIS  
108, RUE PRINCIPALE  
G0R 3C0  
418 887-3327  
JOHN DEERE | JLD-LAGUE

**L. ASSELIN inc.**  
USINAGE & SOUDURE  
FABRICATION • CONCEPTION • HYDRAULIQUE  
JEAN-NOËL ASSELIN, INC.  
TÉL: 418 887-3762 FAX: 418 887-3639 ASSELIN\_L@VIDEOTRON.CA  
322, RUE PRINCIPALE, SAINT-GERVAIS (QC) G0R 3C0

Garage  
**Patrick Fradette inc.**  
Mécanique générale  
• Diagnostic électronique  
• Vente de pneus  
• Pose de pare-brise  
302, Principale  
Saint-Gervais G0R 3C0  
887-3945  
887-3941

**LÉVIS**  
**LA MAISON DU ROUTIER**  
904, route du Président-Kennedy, Lévis QC G6C 1A5  
SÉBASTIEN VERMETTE  
Conseiller  
s.vermette@maisonduroutier.com  
Tél. : 418 837-6988, P. 203 | Cell. : 418 882-7139  
Télec. : 418 837-8630  
www.maisonduroutier.com